

Affaire suivie par : L. NICOLAS
Date : 14/10/2024
Tél : 01.39.98.20.25
Courrier : viedesquartiers@sannois.fr

CONSEIL DE QUARTIER EGLISE/BEL-AIR Compte-rendu du 7 octobre 2024

Constitution des 11 membres du conseil de quartier Eglise/Bel-Air.

Présents (7) : M BARGY Hervé, Mme COUPRY Muriel, Mme DENIS Chantal, Mme MARTELLONI Nicole, Mme ROSSI Dominique, M. ROCHER Alain, M. THIBAUT Jean-François.

Coordinateur mairie : M. NICOLAS Luc

Elus : Mme QUEYERAT Sylvie, Mme FAUCONNIER Evelyne

Coordinateur habitant : M. BARGY Hervé

Excusés (1) : Mme SAVATTE Agnès

Absents (3) : Mme DORLA Laetitia, Mme RIMANI Sonia, M. VIDIE Guillaume.

Démission :

POINTS ABORDES CE JOUR

Commerces :

- La brasserie située au square du village reprise par le restaurant Cap Verdien : son ouverture est retardée du fait d'un problème de sécurité. *Ouverture sur novembre à suivre...*

Propreté et voirie :

- Les poubelles de la MLA ne sont pas rangées, *la brigade verte confirme qu'il n'y a pas de local pour y déposer les poubelles. Demander un devis pour fermer un local derrière le mur.*

La plaque d'égout devant la médiathèque est sans arrêt bouchée et déborde :

La ville intervient régulièrement, à savoir que l'écoulement se fait lentement et de temps en temps des saletés peuvent être à l'origine du débordement.

- Dans la rue qui descend le cimetière, il serait judicieux de positionner un miroir dans le virage le long rue de bel air/rue du cèdre, beaucoup de véhicules coupent le virage, celui-ci est étroit, est-il pas possible de l'élargir ?

- le manque de vision entre la rue de val Conflans et la rue du cèdre engendre souvent des marches arrière, est-il possible d'y insérer un miroir également ?

La ville de Sannois ne peut pas installer de miroirs, cette option étant inenvisageable en raison du non-respect des règlements en vigueur.

- Demande d'un dépose minute et d'une place handicapée devant l'hôpital de jour :

Cette rue est départementale la question sera posée via la voirie.

- Le marquage au sol rue du Val Conflans n'est pas entièrement peint ? *En cours de rectification.*

Centre technique

- Le chemin qui va à l'ancienne passerelle et qui est inondable ainsi que la rue du val Conflans n'est pas entretenue.

Rue du Val Conflans, celle-ci est nettoyée une fois par mois comme toutes les rues hors secteur cantonnier. Attention la configuration de cette rue ne permet pas le passage de la balayeuse lorsqu'il pleut. Nous allons tout de même noter un point de vigilance à cet endroit.

Sécurité :

- Le passage sous terrain n'est pas entretenue et pas sécurisée, les riverains craignent de l'emprunter peut-on mettre des caméras ?

Pour le souterrain, des agents de la régie propreté passent très régulièrement sur ce point. Le Val Parisis passe également à chacune de nos demandes pour procéder à du dégraffitage.

Nous n'avons pas de fait de délinquance, ni d'agression au niveau de ce tunnel.

Une caméra de vidéoprotection avait été installée (elle est restée longtemps). Il s'agissait d'une nomade qui est déplaçable.

Il n'est pas prévu pour le moment d'en remettre une à cet endroit mais nous pourrons étudier cette proposition lorsque nous réfléchirons à de nouvelles implantations.

- Le local de la Croix rouge situé au 6, rue Jean Sancier n'aurait pas d'extincteur ni de détecteur de fumée : une visite sécurité va être demandée.

Concernant la descente PMR, Erigère a déjà étudié cette demande avec l'ancien locataire « le Secours populaire », le coût et le manque de place ont donné lieu à un refus, d'où le départ de ce dernier. La Croix rouge a pris le local en l'état.

Divers :

- M Bargy soumet de nouveau l'idée d'informer tous les membres des conseils sur les évènements de la ville en temps réel, par une application « panneau Pocket ». *Cela n'est pas prévu, les habitants peuvent s'informer par le magazine municipal mensuel, Facebook et Instagram ainsi que le site internet.*

- Réflexion des membres sur comment insuffler l'énergie entre les quartiers :

Mise en place de projets participatifs pour renforcer l'engagement et mettre en avant le travail collectif.

Organiser des rencontres avec les autres membres des quartiers pour discuter des projets en cours. (Ex. Lors de la galette des rois faire intervenir chaque quartier pour présenter son bilan)

Utiliser les réseaux sociaux et des affiches pour partager les réussites locales.

Collaborer avec les médias (ex. le journal de François) pour parler des projets positifs dans le quartier ainsi que des festivités.

Ces réflexions seront soumises aux autres conseils de quartiers.

Animations quartier :

- Le vendredi 13 décembre 2024, chocolat et vin chauds à partir de 17h30 sur le mail de l'église.

- Le samedi 24 mai 2025, repas de quartier au mail de l'église à partir de 12h.

Festivités de Noël :

Le samedi 21 décembre 2024 à 18h, inauguration du marché de Noël, patinoire et spectacle pyrotechnique. Parvis de la mairie.

(Marché de Noël du samedi 21 au lundi 23 décembre 2024)

Invitation :

- Le samedi 11 janvier 2025, galette des rois et présentation des bilans par quartier à 15h à la salle du conseil municipal

- Prochaine réunion du conseil de quartier

Lundi 27 janvier 2025 à 19h

Mardi 10 juin 2025 à 19h

Lundi 6 octobre 2025 à 19h

Hôtel de ville - Salle 502 au 5^e étage.

RAPPEL :

Merci de confirmer votre présence à chaque fois.

Vos questions et projets doivent nous parvenir 15 jours avant la date du conseil et votre présence est obligatoire et à confirmer.